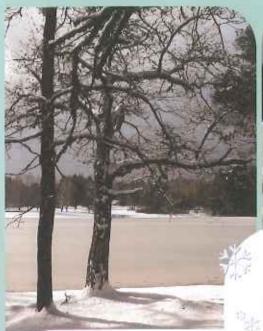


CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE





BULLETIN MUNICIPAL N°10 @ Janvier 2019



ÉDITO

Bonne et heureuse année à tous, que 2019 soit remplie de joie de bonheur de solidarité et de bienveillance, de tolérance aussi, mais surtout qu'elle vous éloigne de la maladie.

L'année 2018 a encore été malheureusement marquée par le terrorisme islamique qui hélas n'a pas dit son dernier mot et qui continue à gangrener notre société, mais elle a été aussi le point de départ du mouvement des gilets jaunes. Ce mouvement dont la plupart des revendications sont légitimes m'inquiète aujourd'hui. La violence, a pris le dessus sur le côté sympathique et bon enfant du départ, qui a disparu. Il est pour moi inacceptable qu'on s'en prenne aux symboles de la république, aux institutions, et pire encore aux élus, physiquement ou dans leurs biens et qu'on les menace de mort. Ils ont tous été élus démocratiquement en tout cas par ceux qui ont voté; encore faut-il voter...

Je souhaite donc vivement qu'enfin le grand débat national puisse avoir lieu sereinement afin d'aboutir entre autre à plus de justice sociale et à plus de démocratie participative. C'est le grand chantier de ce début d'année 2019.

Au cours de l'année écoulée d'important travaux ont été réalisés dans le bourg, dans le lotissement communal une habitation est sortie de terre deux autres sont en construction, une famille s'est installée à la croix du Theil une autre à Lachaud, des maisons fermées depuis longtemps revivent dans les villages, un bébé est arrivé à Nussannes, 25 enfants de moins de 12 ans étaient présents à l'arbre de Noël, c'est dire le dynamisme de notre commune. 21 nouveaux habitants en 2018!!

Cette année a vu aussi hélas le départ de beaucoup de nos anciens qui étaient la mémoire de notre village je leur rends ici hommage.

Dans ce bulletin municipal n°10 vous trouverez des informations sur le Plan Local d'Urbanisme et sur le déploiement de la fibre optique, si tout va bien ils seront en place au début de l'année 2020.

JP. VALADOUR

Bonne lecture et encore une fois bonne année 2019



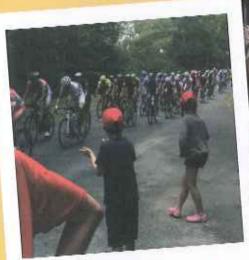








Noël des enfants



Tour du Limousin



Noël des enfants



Chez nous à Champagnac



Commémoration du 11 novembre









Noël des enfants

Infos pratiques

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Commencé au début de l'année 2017, après plusieurs dizaines de réunions et de visites sur le terrain le PLUI est désormais élaboré. Les prochaines grandes étapes sont les suivantes : arrêt projet en mars/avril, enquête publique à la fin de l'été et approbation en octobre. Il sera mis en place au 1^{er} janvier 2020.

D'ores et déjà vous pouvez consulter le zonage qui a été réalisé, en mairie ou sur le site de la communauté de commune :

www.cc-ventadour.fr

Dès le 1er janvier 2020 chacun saura quel terrain est ou non constructible.

LA FIBRE POUR TOUS AU 1^{ER} JANVIER 2020

Le déploiement de la fibre optique est en route.

e Nœud de Raccordement Optique (NRO) vient d'être installé sur la place de la bascule à Marcillac-la-Croisille et sera connecté par réseau aérien au sous raccordement optique (SRO) implanté à Champagnac, rue du Dr Farnière à côté de l'actuelle armoire d'Orange. A partir de ce SRO les habitants du bourg seront desservis en souterrain via les gaines déjà enfouies et l'ensemble des villages en aériens.

Les poteaux téléphoniques existant seront utilisés, d'autres devront être implantés. Les travaux de déploiement sur la commune doivent commencer dans les semaines à venir pour être terminés en juillet 2019. Commencera alors la période de commercialisation par les fournisseurs d'accès et les raccordements chez les particuliers. La mise en service devrait intervenir en janvier 2020.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous pouvez désormais vous inscrire après le 31 décembre !

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant). La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048.

Pour vous inscrire, trois solutions:

- en utilisant le service en ligne; www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

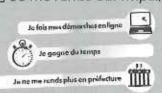




L'ÉTAT SIMPLIFIE LES DÉMARCHES

Le permis de conduire et la carte grise à portée de clic!

☑ Je me rends sur https://ants.gouv.fr



Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information

www.demarches.interieur.gouv.fr

Conseils municipaux

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2018

Achat de jardinières pour le lotissement et renouvellement de celles du bourg

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'installer des jardinières aux abords du lotissement, en demandant une participation pour l'arrosage des plantations aux habitants du lotissement et de renouveler les jardinières du bourg par des pots en couleur, plus volumineux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

approuve ces propositions;

dit que l'avis des habitants du lotissement sera sollicité;

demande que des devis soient réalisés.

Devis pour chauffage des logements communaux 2.

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal les devis établis pour la rénovation des convecteurs électriques des appartements T4 du presbytère et celui au-dessus de la mairie.

Montant des devis estimatifs : Appartement T4: 2 557,00 € HT

Appartement de la mairie : 2 129,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ces travaux.

Avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de PLH de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières.

Conformément à l'article R302-9 du code de la construction et de l'habitation, ce projet est soumis, par le Président de la communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières, aux communes membres qui ont à se prononcer sous 2 mois. Le PLH est un outil stratégique de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Ce programme, défini pour une période de 6 ans, devra permettre de guider l'action publique dans la politique du logement.

A partir des éléments du diagnostic réalisé par le bureau d'études, d'une part, de rencontres avec l'ensemble des acteurs mobilisés, d'autre part, des orientations et un programme d'actions en matière de politique de l'habitat ont été élaborés.

Ce diagnostic a permis de dégager les priorités du territoire en matière d'habitat :

Produire une offre en logements suffisante pour permettre le développement du territoire et répondre aux besoins actuels et futurs des habitants dans un contexte marqué par la diminution de la taille des ménages et par une tendance au vieillissement;

Mettre en place une stratégie globale d'amélioration du parc de logements qui permettre d'inciter les propriétaires

privés à réhabiliter leurs logements et les communes, leurs bâtiments communaux ;

Créer les conditions pour maintenir et attirer les jeunes sur le territoire en favorisant leur accès au parc locatif et

leurs démarches de primo-accession ;

Affirmer le rôle d'ensemblier et d'animateur de la communauté de Communes, à travers la création d'un lieu de ressources intercommunal pour développer l'information à destination du public et les relations entre les différents partenaires de l'habitat sur le territoire.

Pour le PLH 2019-2025, la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières a retenu 3 orientations

Créer un lieu-ressources intercommunal qui favorise la mise en réseau des acteurs de l'habitat et l'information des habitants en matière d'habitat, Améliorer la qualité du parc existant et favoriser le renouvellement urbain, par une action soutenue de lutte contre

Diversifier l'offre en logements afin de faciliter les parcours résidentiels de l'ensemble des habitants actuels et futurs

du territoire.

Pour atteindre ces objectifs un programme d'actions a été élaboré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet de PLH élaboré par la Communauté de Communes

Autorise Monsieur le Maire à transmettre cet avis à la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières

Décision modificative budgétaire pour remboursement de caution

Suite au départ de la locataire de l'appartement T4 du presbytère, Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que la caution doit être remboursée. Pour cela il convient de prévoir les crédits nécessaires au compte 165.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de faire la modification budgétaire suivante :

Compte 165: +430,00€ Compte 2138 : - 430,00 €

Report du transfert de la compétence Alimentation en Eau Potable (AEP) et Assainissement Collectif à la Communauté de Communes.

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire, aux Communautés de Communes, des compétences AEP et assainissement collectif à compter du

1ª janvier 2020.

La loi n°2018-702 du 3 août 2018 est venue assouplir cette disposition en prévoyant la possibilité de reporter la date de prise de compétence : « Les communes membres d'une communauté de communes qui n'exerce pas, à la date de la publication de la présente loi, à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles, à la communauté de communes si, avant le 1° juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20 % de la population délibèrent en ce sens. En ce cas, le transfert de compétences prend effet le 1° janvier 2026. »

Compte tenu de l'état d'avancement de l'étude de schéma directeur d'alimentation en eau potable intercommunal, et du risque, pour la Communauté de Communes, d'être en incapacité d'exercer ces deux compétences au 1er janvier 2020, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se saisir de cette loi pour reporter ces transferts de compétence. Il ajoute que le Conseil Communautaire a adopté une motion en ce sens le 24 septembre 2018, tout en précisant que Monsieur le Président de la Communauté de Communes restait favorable à ce transfert vers l'intercommunalité, en particulier dans un objectif de garantir une harmonisation de la qualité de l'eau et de répondre à des problématiques d'interconnexions et/ou

de défaut d'approvisionnement.

Monsieur le Maire ajoute que cette même loi prévoit la disposition suivante : « Si, après le 1* janvier 2020, une communauté de communes n'exerce pas les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement ou l'une d'entre elles, l'organe délibérant de la communauté de communes peut également, à tout moment, se prononcer par un vote sur l'exercice de plein droit d'une ou de ces compétences par la communauté. Les communes membres peuvent toutefois s'opposer à cette délibération, dans les trois mois, dans les conditions prévues au premier alinéa. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

S'oppose au transfert de la compétence Alimentation en Eau Potable (AEP) et Assainissement Collectif à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020;

Charge Monsieur le Maire de faire parvenir la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel et d'en informer

Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

6. Dates des prochaines festivités

Ouverture du bar ; 26 octobre

Repas: 24 novembre

Arbre de Noël : 9 décembre à 15H30 Vœux du Maire : 12 janvier 2019

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2018

Participation financière exceptionnelle au Syndicat de l'étang Prévôt

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le comité syndical de l'étang Prévôt a pour projet la création de deux pontons, un situé du côté de la commune de Clergoux et l'autre situé du côté de la commune de Champagnac et présente le devis des travaux.

Le comité syndical sollicite une participation financière de chaque commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 500 €.

2. Tarifs communaux 2019

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite revoir les différents tarifs communaux pour l'année 2019. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

 De modifier le tarif de location de la salle des fêtes pour les personnes extérieures à la commune, soit 250,00 €, à compter du 1^{er} janvier 2019

Les autres tarifs sans changement.

Questions diverses

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux pour la fibre.

La commune de Champagnac sera desservie fin 2019.

Monsieur Le Maire fait part de la demande de création d'un chemin piétonnier entre les routes départementales D 60E et D99, au niveau de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal, après discussion, réfléchit aux différentes possibilités.

Infos diverses

COLLECTE SELECTIVE



N'oublions pas notre en-vironnement, pensez à pré-trier les déchets ménagers (verre, papiers, cartons, journaux, magazines, plastiques, etc.) dans le but de les valoriser dans des unités de traitement spécifiques.

La cadence pour la collecte des sacs jaunes reste la même, un ramassage tous les 15 jours selon le calendrier ci-joint :

COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE ANNÉE 2019

CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE VILLAGES

les mercredis

09/01 - 23/01 - 06/02 - 20/02 06/03 - 20/03 - 03/04 - 17/04 30/04 - 15/05 - 12/06 - 26/06 10/07 - 24/07 - 07/08 - 21/08 04/09 - 18/09 - 02/10 - 16/10 30/11 - 13/11 - 27/11 - 11/12 24/12

CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE LE BOURG

les jeudis

10/01 - 24/01 - 07/02 - 21/02 07/03 - 21/03 - 04/04 - 18/04 02/05 - 16/05 - 13/06 - 27/06 11/07 - 25/07 - 08/08 - 22/08 05/09 - 19/09 - 03/10 - 17/10 31/10 - 14/11 - 28/11 - 12/12 26/12

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Jeanine POMIER le 03/07/2018 Les Granges Marie-Thérèse ECOMARD le 07/07/2018 Sévezerque Louis SERRE le 06/11/2018 Le Bourg

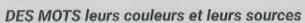
NAISSANCE

Lenny GAUTHIER le 21/09/2018 Nusannes



BIBLIOTHÈQUE

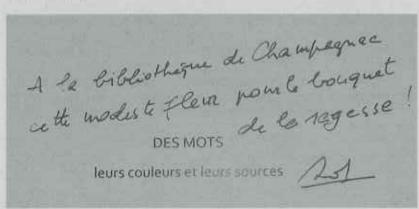
Nous remercions M. Robert Clément pour son livre dédicacé :



« A la bibliothèque de Champagnac cette modeste fleur pour le bouquet de la sagesse »

La bibliothèque reprend le rythme d'ouverture du dernier mardi de chaque mois,

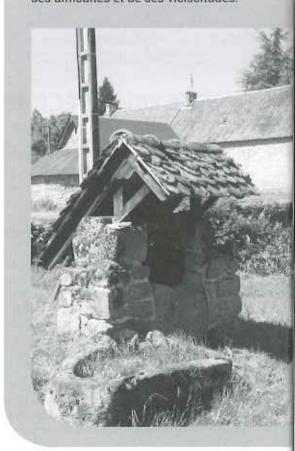
soit le 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai, 25 juin 2019 de 15h à 16h30.



PETITE PENSEE POSITIVE



'optimisme n'est pas une aptitude congénitale au bonheur qui nous affranchirait des problèmes douloureux et des grands chagrins de notre vie. Etre optimiste, c'est décider d'être attentif aussi à la beauté de la vie, au-delà de ses difficultés et de ses vicissitudes.



LEZ'ARTS ET SALAMANDRE LE 17 NOVEMBRE

a soirée cirque et concert a affiché complet, plus de 170 personnes venues des quatre coins du territoire ont profité d'une soirée sur mesure ; trois spectacles de qualité entrecoupés d'entractes pour déguster les assiettes de produits locaux cuisinés par une équipe de choc de bénévoles. Nous attendons la programmation 2019 avec impatience.







PHOTOS DE JEAN LUC PIAZZA

TOUR DU LIMOUSIN LE 17 AOUT



Dès 9 h du matin les commissaires de course étaient en place, les routes bien sécurisées, le public nombreux. Les champions de la petite reine étaient attendus avec impatience. Heureusement pour nous distraire de cette longue attente il y eu la caravane avec sa distribution de petits cadeaux. Vers 13 h nous avons enfin vu apparaître le premier coureur, puis un deuxième... puis le peloton... puis

quelques retardataires ; tout cela à toute vitesse, à peine le temps de les voir. Mais quand même un bon moment.



NOEL DES ENFANTS LE 9 DECEMBRE

e 09 décembre après-midi vers 16 h 30 le Père Noël de passage à Champagnac-La-Noaille a distribué friandises et cadeaux aux nombreux enfants présents. En attendant son arrivée et pour patienter, petits et grands avaient pu assister à un magnifique spectacle musical « des cordes comme s'il en pleuvait » présenté par « Totof et le grand orchestre »,

Un délicieux goûter (merci à tous ceux qui l'ont préparé) a clôturé ce bel après-midi.









IL Y A 100 ANS : L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 (CONFÉRENCE DE CLAUDE LATTA)

e 10 novembre 2018 devant un La parterre très attentif d'une quarantaine de personnes, notre historien Claude LATTA a magistralement relaté les événements qui se sont déroulés au cours de l'année 1918 jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918. Merci à lui. Vous pouvez retrouver l'intégralité de sa conférence sur le site de la commune : champagnac-la-noaille.fr rubrique « vie communale / histoire- la grande guerre ».





CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Devant une assemblée de Champagnacois et les sapeurs-pompiers de Montaignac St Hippolyte, Monsieur le Maire Jean-Pierre Valadour a lu le message du Président de la République à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, dont voici un extrait :

« Le siècle qui nous sépare des terribles sacrifices des femmes et des hommes de 14-18 nous a appris la grande précarité de la Paix. Nous savons avec quelle force, les nationalismes, les totalitarismes, peuvent emporter les démocraties et mettre en péril l'idée même de civilisation » « Vigilance ! tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de la grande guerre »...





FESTIVAL DE LA LUZEGE LE 14 AOUT

Al'extérieur de la salle des fêtes, par une belle nuit d'été, nous avons assisté à une représentation époustouflante. Une grande ovation a accueilli la fin de ce spectacle. En effet ces deux pièces de Feydeau ont été interprétées avec beaucoup de professionnalisme et de passion. Nous comptons sur leur retour l'été prochain.



UN CHAMPAGNACOIS SUR LA PLUS HAUTE MARCHE DU PODIUM EN MARCHE NORDIQUE

A lain Basquin, domicilié à Champagnac,

Licencié du TAC (Tulle Athlétic Club), est champion de France de marche nordique à 70 ans.

Trois ans après ses débuts en marche nordique, Alain porte désormais la couronne de champion de France, catégorie vétérans. Même si, pour Alain la convivialité et l'esprit de groupe priment sur les résultats, il n'en reste pas moins un compétiteur « Je vais essayer de garder le titre l'an prochain, mais ce ne sera pas facile » reconnait-il.

Armé de ses deux bâtons en carbone, de ses chaussures de trail et de sa tunique bleue floquée de l'insigne du TAC, il vient régulièrement s'entraîner sur les chemins autour du château de Sédières. Un grand bravo à notre champion.



REPAS DES ANCIENS LE 24 NOVEMBRE

Une belle journée dans la bonne humeur autour d'un excellent repas préparé et servi par l'Atelier Gourmand d'Objat. Des plats raffinés et gourmets arrosés de bon vin ont régalé les papilles de nos anciens.







OUVERTURE DU BAR 26 OCTOBRE

Les champagnacois ont répondu présent pour une fin d'après-midi sympathique autour d'un verre. Merci à Viviane pour son dévouement.

Le mot des associations

L'ENTENTE CHAMPAGNACOISE

Depuis la rentrée de septembre tous les vendredis soir à la salle des fêtes, cours de danse moderne avec Fred, nous comptons une vingtaine d'adhérentes, les cours sont ouverts à toutes et à tous n'hésitez pas à nous rejoindre. Le LOTO du samedi 20 octobre a fait salle comble avec environ 130 personnes. Une super soirée avec de nombreux lots pour une valeur totale de 3 000 €. La vente des cartes, la buvette ainsi que la vente des viennoiseries faites par les membres de l'association et les bénévoles ont été d'un bon rapport, merci à tous.

Vendredi 7 décembre Téléthon

Zumba et danse moderne ont animée cette soirée pendant 1h30.

201 € ont été collecté pour cette noble cause, merci aux fidèles participant(es).

L'Entente Champagnacoise vous attend pour ses prochaines manifestations.



ASSOCIATION CHEZ NOUS À CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE

'Assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue la 27 Octobre 2018 avec une participation active des adhérents présents. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Nos activités en 2018 :

- Les 2 numéros du bulletin avec des contributeurs toujours présents, mais l'association est aussi en recherche de nouveauté : l'appel est lancé!
- La balade « nature » à Combrignac avec Philippe Faury le 23 juin.
- La causerie sur le loup du 11 août animée par Jean-Michel Monteil à attiré un public nombreux.
- Le voyage annuel du 25 août à Lascaux IV a réuni une trentaine de personnes avec déjeuner au restaurant et collation le soir à la salle de la cantine.
- L' « Expo des vieux outils », qui tous les week-end du mois d'août dans les murs de l'ancien café Simandou a permis aux Champagnacois et aux personnes de passage de se retrouver et de partager autour des souvenirs du temps passé de la vie quotidienne dans

- nos villages. L'expérience sera renouvelée avec un peu plus de savoir-faire.
- Les Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre, avec la visite de la chapelle de Miginiac le 15, et la visite guidée de l'abbatiale de St-Angel le 16 au matin, suivie l'après-midi de la dictée du Patrimoine à la salle de la cantine sous la houlette de Danièle Latta.
- Un repas convivial « Poule au pot » dans une ambiance chaleureuse le soir de l'assemblée générale, le 27 octobre.
- Le 10 novembre, une soirée animée par Claude Latta sur le thème « II y a 100 ans, l'Armistice du 11 Novembre ».

Lors de l'Assemblée Générale, les réflexions émises ont mis en avant le besoin pour l'avenir de l'association d'évoluer dans le type d'activités proposées si elle veut encore intéresser et attirer de nouveaux adhérents et s'ouvrir peut-être à un public plus jeune et motivé différemment. L'équipe va œuvrer dans ce sens dans les mois à venir.

CLUB DES AINÉS « LOU LIADOUR »

Repas de fin d'année

Le club des aînés « Lou Liadour » s'est réuni pour le repas de fin d'année le18 décembre 2018 au restaurant Le Relais des Eaux vives à la Bitarelle de Gros-Chastang. Dans ce magnifique cadre et autour d'un bon repas, les aînés ont eu le plaisir de se retrouver et de passer une excellente journée.

Assemblée générale 2019

L'assemblée générale du club des aînés Lou Liadour a eu lieu le mardi 9 janvier 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Champagnac-la-Noaille.

À l'ordre du jour :

- · Rapports moral et financier
- · Bilan de l'année 2018 et prévisions pour 2019
- · Élection du conseil d'administration

La dégustation de la galette des rois est venue clôturer cette réunion. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.



SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS DE CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE

es nouvelles espèces qui pointent leur bout du nez en Corrèze :

Un raton laveur a été tué par collision routière sur la commune d'Ussel. Cette espèce est en cours de colonisation sur le département. Quelques individus ont déjà été attrapés dans des pièges depuis deux ans. Les observations devraient être de plus en plus nombreuses dans les années à venir. Pour rappel, le raton laveur est classé nuisible, il peut donc être piègé par les piégeurs agréés.

En se basant sur des indices relevés dans la haute vallée de la

Dordogne, en début d'année, et cités par un réseau national, la Fédération des chasseurs de la Corrèze a alerté ses adhérents sur la présence du loup espèce protégée dans le département. En l'absence de traces génétiques, les spécialistes et les pouvoirs publics estiment qu'il n'y a aucune certitude.

Philippe PIN

Président de la Société Communale des Chasseurs de Champagnac la Noaille



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉTANG PRÉVÔT

a saison de pêche a été exceptionnelle en 2018; le nombre de cartes vendues a explosé, tous les records ont été battus. Le résultat d'une bonne gestion de l'étang avec un empoissonnement régulier. L'étang est maintenant connu et réputé bien au-delà des limites du département. Pour accroître encore sa notoriété le comité syndical a pris la décision d'installer, avec l'aide financière des deux communes deux pontons un coté Clergoux et un coté Champagnac. Ces pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite seront en place pour l'ouverture de la pêche en avril prochain.



CLUB D'ASTRONOMIE LA LICORNE DE CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE

Pour cette nouvelle année 2019, le club d'astronomie la Licorne de Champagnac-la-Noaille participera à deux manifestations nationales, à savoir:

* Les 12 et 13 juillet nous fêterons le cinquantenaire des premiers pas de l'homme sur la Lune (Apollo 11 - 21 juillet 1969).

A cette fin, nous participerons au festival « On the Moon again » avec des observations de notre satellite naturel pendant une grande partie de la nuit.

Autour des membres, qui se feront initiateurs, des télescopes et autres jurnelles seront mis à disposition de tous les pu-

Les enfants, tout particulièrement, seront les bienvenus.

Renseignements sur le site :

www.onthemoonagain.org/homefr

* Le 3 et 4 août 2019 nous participerons aux désormais traditionnelles « Nuits des étoiles ».

Les membres du club participeront activement à cette manifestation estivale annuelle :

- le samedi 3 août à la salle des fêtes de Champagnac-la-Noaille à partir de 21 heures.
- le dimanche 4 août à Bonnefond (site de Chadebec) au même horaire.

Observations, conférences, et discussions seront au programme tout au long de ces soirées.

Ouvert à tous les publics, venez nombreux.

Renseignements sur le site de l'Association Française d'Astronomie: www.afastronomie.fr/les-nuits-des-etoiles

L'association d'astronomie « La Licorne » de Champaonac-la-Noaille vous souhaite à tous une excellente nouvelle année 2019.

G. Chazalviel

